FICHE D'INSCRIPTION 2019

Châteauneuf Pagaie Aventure
Chez M. Laurent COUTURE - 25, Rue du Champ Bon - 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER
Tél. : 06.11.08.28.80 – Mail : cpa.contact@orange.fr
www.chateauneufpagaieaventure.org

Informations personnelles

Numéro de licence* :		Sexe* :		Catégorie d'âge* :	

NOM : …… Prénom : ……

Date de naissance : …… / …… / ……

Adresse : ……

……

Code postal : …… Ville : ……..

Tél. fixe : …… - …… - …… - …… - …… Tél. portable : …… - …… - …… - …… - ……

Autre Tél. (précisez : ……) : …… - …… - …… - …… - ……

E-mail : ……

Certificat médical ou QS-SPORT* :	……	En date du* :	…… / …… / ……

** champs complétés par l'association*

Pièces à fournir :

☐ Règlement : 90 € (Paiement : espèce, chèque, ANCV ou coupon sport).
☐ Certificat médical ou questionnaire de santé et attestation.
Pour une personne majeure : ☐ Fiche Autorisations particulières.
Pour une personne mineure : ☐ Fiche Autorisation parentale et fiche sanitaire.
☐ Attestation de natation (nager 25 mètres et s'immerger)

Certificat Médical ou questionnaire de santé ?

Obtention première licence :
Lors de la première prise de licence, l'adhérent doit présenter un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du canoë-kayak datant de moins d'un an.
Si le pratiquant souhaite faire de la compétition, la mention « canoë-kayak en compétition » est obligatoire.

Renouvellement d'une licence (sans discontinuité de licence) :
Chaque année, le licencié devra remplir un questionnaire de santé et une attestation. Si l'adhérent ou le représentant légal répond « non » à toutes les questions alors la présentation d'un nouveau certificat médical ne sera pas nécessaire. S'il répond « oui » à au moins une question, alors il devra présenter un nouveau certificat médical datant de moins d'un an. Au bout de la 3ème année d'adhésion un nouveau certificat médical datant de moins d'un an sera obligatoire.

Club FFCK Fédération Française de Canoë-Kayak
Le Canoë-kayak, l'Esprit Club !